

# Les IUT adoptent le principe d'un DUT en 180 crédits ECTS avec grade de licence, après avoir été reçus par le MESRI



Rodolphe Dalle, président de l'Adiut

DR

Rodolphe Dalle, président de l'Adiut, et Jean-Paul Vidal, président de l'Unpiut, ont été reçus le 26 octobre 2017 par la ministre de l'ESRI, alors que se tenait "la concertation" sur le 1er cycle. "La ministre voulait savoir si nous étions réceptifs à faire évoluer le DUT. La notion de diplôme à bac +2 à l'université semblait la déranger, de même que la confusion que peuvent faire certains publics du BTS et du DUT. En même temps, les IUT lui semblent l'un des bons modèles pour faire réussir les étudiants", expliquent-ils.

La ministre leur a fait "trois propositions" :

- faire passer le DUT de 120 à 180 crédits ECTS ;
- transformer le DUT en licence professionnelle en 3 ans ;
- rester en l'état.

Présidents et directeurs ont choisi la première proposition.

"L'environnement est favorable, tant du côté de la CPU que du ministère, nous avons une fenêtre de tir dont il faut profiter", commentent-ils. La LP en 3 ans a été rejetée : "Cela risquait de nous faire perdre l'identité de notre diplôme, alors que demain les LP devraient pouvoir se construire en une, deux ou trois années – au lieu d'une seule année de spécialisation en 3e année aujourd'hui", indique Jean-Paul Vidal. "Les LP ont été construites pour répondre à des demandes locales et nous voulons garder la lisibilité de notre diplôme national en particulier auprès des entreprises", ajoute Rodolphe Dalle. Quant à la 3e proposition, il n'en était "pas question".

# STATUT DÉROGATOIRE DES IUT ET PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES NATIONAUX

Un autre débat a vu le jour au sein des IUT : fallait-il garder le DUT ou opter pour une "licence universitaire de technologie", que les IUT avaient déjà tenté de faire naître en 2010 ? Le choix a été fait de garder le DUT. "Créer un nouveau diplôme est compliqué, risquer d'être assimilé à une licence – avec ses règles relatives aux 1 500 heures - ne nous convenait pas, alors que réformer [l'arrêté](#) régissant le DUT (3 août 2005) paraît assez simple. La ministre accepterait que nous dépassions les 1 500 heures pour atteindre 2 000 à 2 100 heures pour 180 crédits ECTS", indiquent les deux présidents.



Jean-Paul Vidal, président de l'Unpiut

DR

"En regard du passage à 180 crédits, nous avons demandé au cabinet de la ministre des garanties, le 27 octobre : "avoir le grade de licence, garder le statut dérogatoire pour les IUT [[article L. 713-9](#) du code de l'éducation], conserver les programmes pédagogiques nationaux des DUT. J'ai l'impression que nous avons été entendus", déclare Jean-Paul Vidal. Sur cette base, l'Unpiut s'est exprimée par un bureau le 8 novembre (à l'unanimité) suivi d'une "AG par messagerie" le 9 novembre. De son côté, une AG extraordinaire de l'Adiut a pris position pour un DUT en 180 crédits ECTS avec grade de licence le 10 novembre avec 84 "pour" sur 85 votants. Le "vote formel" interviendra lors de l'AG ordinaire de l'Adiut le 15 décembre, et de celle de l'UNPIUT le même jour

## ACCUEILLIR DAVANTAGE DE BACHELIERS TECHNOLOGIQUES

"Parcours technologique du grade de licence"

Les IUT, très présents sur le créneau de la formation à la licence professionnelle, ont lancé le chantier du PTGL en 3 ans. Directeurs et présidents d'IUT avaient affiché fin 2016 un accord sur le projet global de ce parcours, "construit en partenariat étroit avec le monde professionnel" et visant un grade licence.

Toutefois, l'Adiut visait un adossement du nouveau parcours sur des DUT et LP existants, tandis que l'Unpiut demandait la création d'un bachelor dans le cadre du statut dérogatoire des IUT ([lire sur AEF](#)).

Dans ce schéma, le DUT devrait accueillir davantage de bacheliers technologiques. "C'était déjà l'idée avec le PTGL (parcours technologique du grade de licence, voir encadré), qu'une cinquantaine d'IUT s'apprêtent à expérimenter cette année ([lire sur AEF](#)), explique Rodolphe Dalle. "Le DUT en 180 crédits ECTS sera complètement reconfiguré et repensé sur 3 ans. Nous allons en particulier travailler sur la pédagogie pour augmenter le taux de réussite des étudiants." Il espère que "tout sera bouclé pour la rentrée 2019-2020 : la réforme de l'arrêté sur le DUT, la modification des PPN. En attendant, le PTGL perdure, il aura été un bon "outil de préparation" à ces évolutions, estime-t-il.

"Nous allons vers un diplôme professionnalisant, avec grade de licence, permettant une insertion professionnelle et l'accès à des emplois de cadres intermédiaires, dont ont besoin les entreprises, alors qu'aujourd'hui 90 % des diplômés poursuivent leurs études", se félicite Jean-Paul Vidal. "Nous voulons gommer l'image de 'classe prépa' en 2 ans pour accéder à une grande école. Pour la minorité d'étudiants qui seraient amenés à poursuivre leurs études, nous faisons le pari que les écoles d'ingénieurs et de commerce s'adapteront et que les diplômés d'IUT, qui constituent un vivier pour certaines de ces écoles, continueront à y avoir accès."